

APPEL A CANDIDATURES

**L'Administration communale de Koerich se propose d'engager
un(e) agent (m/f) pour les besoins du service technique**

soit sous le statut de fonctionnaire communal carrière B1 ou A2, sous-groupe technique

soit sous le statut d'employé communal carrière B1 ou A2, sous-groupe technique

taux d'occupation 100%

Conditions d'admissibilité et d'études :

- être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- les candidats doivent être détenteurs soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires classiques, soit du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques/générales, soit du diplôme de technicien, soit d'un brevet de maîtrise, soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le Ministre ayant l'Education Nationale dans ses attributions ;
- soit être détenteur d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un Bachelor ou équivalent ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur ;

Pièces à joindre à la candidature :

- 1) demande d'emploi/lettre de motivation
- 2) curriculum vitae détaillé avec photo récente
- 3) extrait récent de l'acte de naissance
- 4) copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 5) extrait récent du casier judiciaire (bulletin N° 3)
- 6) copies des diplômes d'études
- 7) une preuve de la nomination définitive

La demande devra en outre nécessairement indiquer un numéro de téléphone ainsi que l'adresse exacte du candidat. Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins de la Commune de Koerich ; 2, rue du Château ; L-8385 Koerich pour le 26.05.2025 au plus tard.

Examen médical d'embauche :

Le nouveau titulaire devra, au besoin, se soumettre, avant d'entrer en fonction, à un examen médical d'embauche auprès du médecin du travail compétent. Les modalités pratiques de l'examen médical seront communiquées au nouveau titulaire en temps utile.

Pour toute question susceptible de se poser dans le cadre du présent aide-mémoire, nous vous prions de bien vouloir contacter Mme Fabienne Aumasson par tél. : 288 355 236 ou via courriel : secretariat@koerich.lu

Koerich, le 26.04.2025